

ANTIN
INFRASTRUCTURE PARTNERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2024

13 juin 2024

Seeing potential | delivering value



ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

BIENVENUE



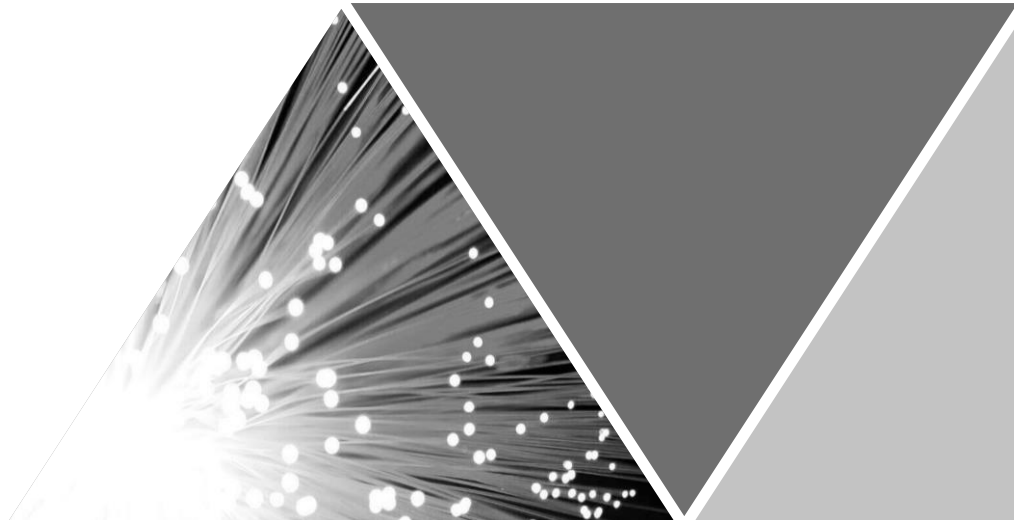
ORDRE DU JOUR



ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

POINT SUR L'ACTIVITÉ



PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE 2023



Les actifs sous gestion dépassent **31 Mds€**, dont **20 Mds€** percevant des commissions

Le Fonds NextGen I est clos à sa taille cible de **1,2 Md€**



Maintien de la discipline dans le déploiement du capital

4 nouvelles sociétés en portefeuille



La performance de tous les fonds est conforme ou supérieure aux prévisions

Croissance robuste des sociétés en portefeuille



Le recrutement se poursuit, en ligne avec l'activité

Le montant d'EBITDA croît de **+48%** en un an, le résultat net de **+60%**

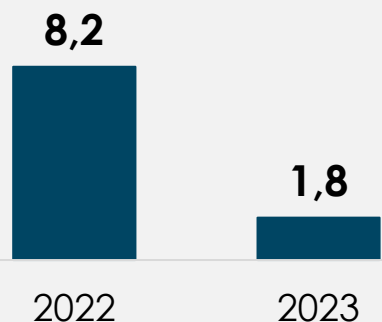


Plus de **420 M€** de trésorerie pour soutenir la croissance

Antin continue sa politique de versement de dividendes

PROGRESSION DES LEVÉES DE FONDS ET DISCIPLINE DANS LE DÉPLOIEMENT DES CAPITAUX

LEVÉES DE FONDS (en Mds€)



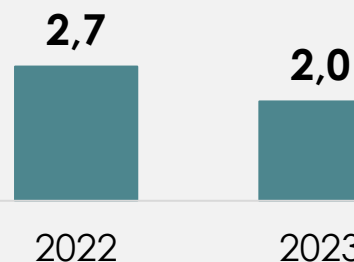
Fonds Flagship V

9 Mds€ fin 2023 **+40%** de hausse ⁽¹⁾ **90%** de l'objectif

Fonds NextGen I

Taille cible de **1,2** Md€ atteinte à la fin de la levée

INVESTISSEMENTS (en Mds€)



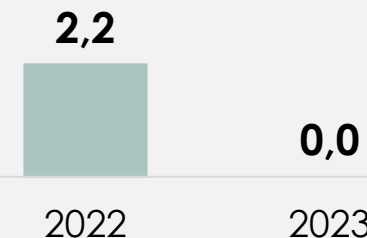
Fonds Flagship V



Fonds NextGen I



CESSIONS BRUTES (en Mds€)



Fonds Flagship III



Hesley Group
(Novembre 2023)

Note :

(1) Par rapport à la taille du Fonds Flagship précédant

MULTIPLES BRUTS STABLES EN 2023

Performance de tous les fonds conforme ou supérieure aux prévisions

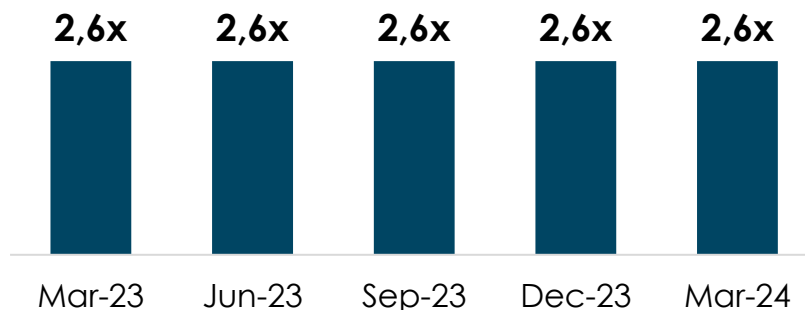


FONDS II – MILLÉSIME 2013

SUPÉRIEURE AUX PRÉVISIONS

~92%

Réalisé ⁽¹⁾

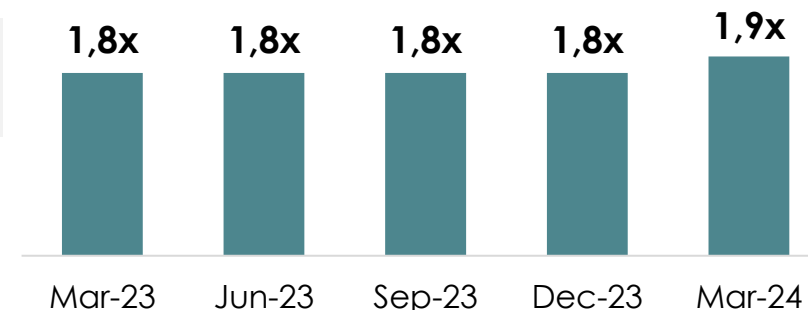


FONDS III – MILLÉSIME 2016

SUPÉRIEURE AUX PRÉVISIONS

~38%

Réalisé ⁽¹⁾

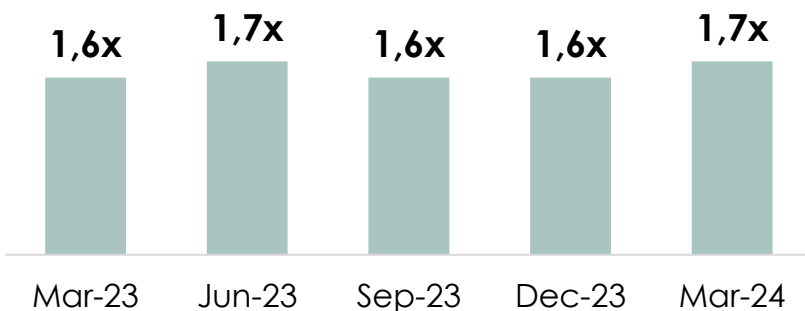


FONDS III-B – MILLÉSIME 2020

CONFORME AUX PRÉVISIONS

~27%

Réalisé ⁽¹⁾

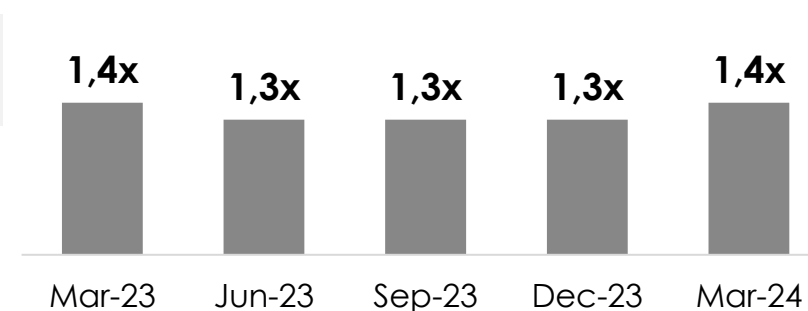


FONDS IV – MILLÉSIME 2019

CONFORME AUX PRÉVISIONS

0%

Réalisé ⁽¹⁾



LES FONDS SE SITUENT À DIFFÉRENTS STADES DU CYCLE D'INVESTISSEMENT

Note :

(1) Mesure de la part de valeur totale d'un fonds qui a été réalisée. Se calcule comme la valeur réalisée sur la somme de la valeur réalisée et de la valeur résiduelle à un moment donné

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE *MANAGING PARTNERS* DANS LE CADRE D'UNE ÉVOLUTION DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

CO-FONDATEURS



Alain Rauscher

Président-Directeur
Général

Avec Antin depuis
sa création



Mark Crosbie

Vice-Président du
Conseil
d'administration

Avec Antin depuis
sa création



NOUVEAUX *MANAGING PARTNERS*



Mélanie Biessy

Directrice des
opérations

Avec Antin depuis
sa création



Stéphane Ifker

Sponsor de tous les
investissements
dans les secteurs
de l'Énergie et du
Digital

Avec Antin depuis
sa création



**Angelika
Schöchlin**

Sponsor de tous les
investissements
dans les secteurs
des Transports et
du Social

Avec Antin depuis
2010



Kevin Genieser

Directeur du
bureau de New
York

Avec Antin depuis
2017

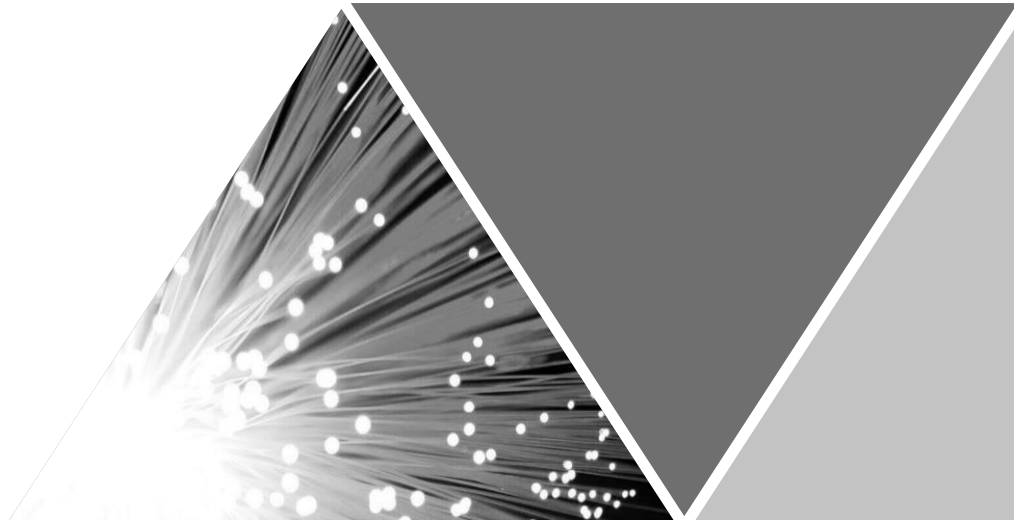


Conseil d'administration	✓	✓	✓	-	-	-
Comité exécutif	✓	-	✓	✓	✓	✓
Comité d'investissement	Co-président	Co-président	✓	✓	✓	✓

ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

STRATÉGIE CLIMAT



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DE NOTRE ADN

Démarche engagée et pragmatique au service d'une croissance durable

Investissements accélérateurs de la transition écologique

4,5 Mds€ **516 M€**

investis dans la transition énergétique ^{(1) (2)} investis dans l'écosystème ferroviaire ⁽¹⁾

Gestion d'actifs axée sur la croissance et création d'emplois

12 Mds€ **1,7 k**

de capex investis à travers le portefeuille ⁽¹⁾ emplois nets créés dans le portefeuille depuis 2021 ⁽³⁾

Risques et opportunités ESG intégrés à l'ensemble des prises de décisions

100% **4,7 Mds€**

d'investissements intégrant des critères ESG de prêts à impact levés dans le portefeuille ⁽¹⁾

Gestion de données ESG et reporting extra-financier à la pointe



alignement volontaire



reporting climat annuel



signataire depuis 2009

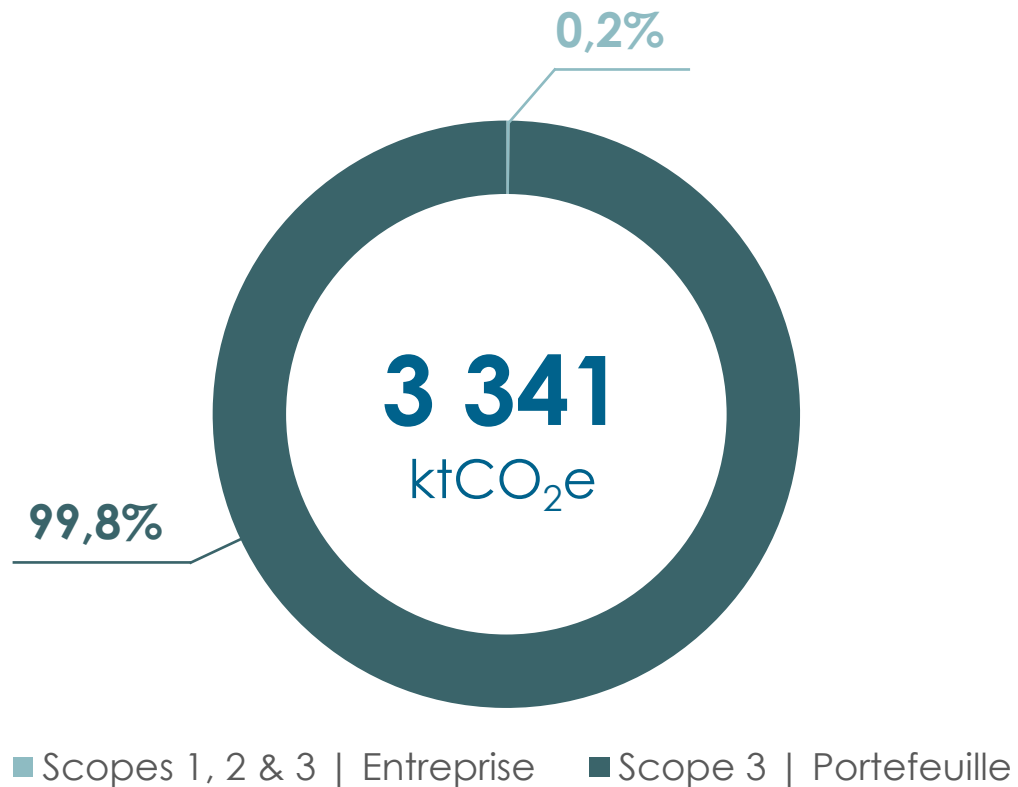
Notes :

- (1) Valeur cumulée couvrant l'ensemble des fonds actifs en date du 31/12/2023
- (2) Valeur incluant le capital engagé pour l'acquisition de la société Opdenenergy
- (3) Valeur couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2023

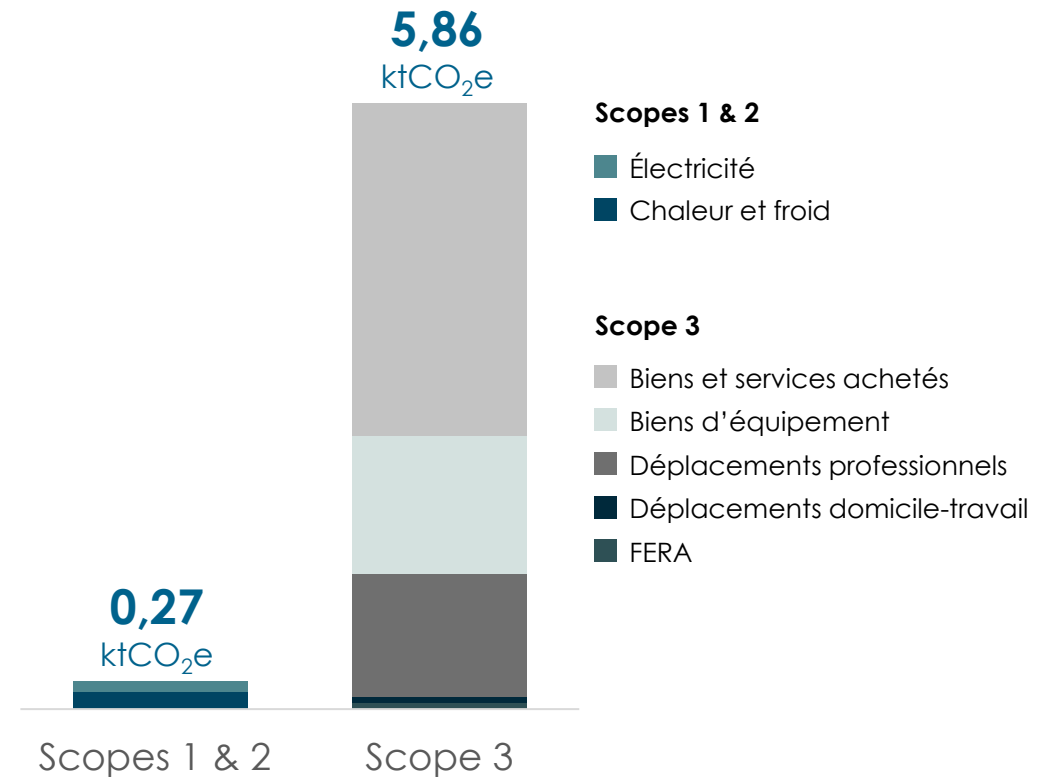


1 Décarboner nos activités conformément aux objectifs de l'Accord de Paris

Empreinte carbone totale 2023



Zoom sur les émissions de l'entreprise (1)



Note :
(1) Émissions « market-based »

1 Décarboner nos activités conformément aux objectifs de l'Accord de Paris

Objectif au niveau de l'entreprise

-42%

d'émissions scopes 1 & 2
entre 2022 et 2030 ⁽¹⁾

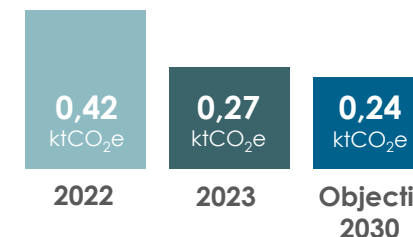
Leviers d'action

- ➔ Électricité renouvelable dans tous les bureaux
- ➔ Mobilisation des propriétaires des bureaux
- ➔ Priorisation de l'efficacité énergétique pour les nouveaux bureaux

Résultats 2023

-36%

d'émissions
scopes 1 & 2 vs. 2022



Objectif au niveau du portefeuille

100%

du capital investi dans des
**sociétés avec des Science
Based Targets (SBTs)**
d'ici 2040

Leviers d'action

- ➔ Standardisation de la définition de SBTs à travers le portefeuille
- ➔ Evaluation de la faisabilité de définir des SBTs avant l'acquisition
- ➔ Formation et aide à la décarbonation

Résultats 2023

12%

du capital investi
dans des **sociétés
avec des SBTs**
(+8 pp. vs. 2022) ⁽²⁾

8%

du capital investi
dans des **sociétés
engagées à définir
des SBTs** ⁽²⁾

Notes :

(1) Émissions « market-based »

(2) Comme recommandé par la Science Based Targets initiative (SBTi), la valeur reportée ne tient pas compte du capital investi dans les sociétés détenues depuis moins de deux ans et n'ayant pas encore défini de SBTs à la fin de l'année de référence

2 Investir activement dans des sociétés favorisant la transition bas carbone

Leviers d'action

- ➔ Etablissement de la transition énergétique comme thématique d'investissement clé pour tous les fonds
- ➔ Développement de stratégies d'investissement thématiques axées sur la décarbonation

Résultats 2023

Fonds Flagship & Mid Cap

22%

du capital investi dans le secteur des **énergies renouvelables** ⁽¹⁾



12%

du capital investi dans le secteur des **réseaux de chaleur et de froid** ⁽¹⁾



Fonds NextGen I

100%

du capital investi dans les secteurs des **bornes de recharge**, des **réseaux intelligents** et du **recyclage**



Note :

(1) Valeur incluant le capital engagé pour l'acquisition des sociétés Opdenenergy et Consilium Safety

3 Intégrer les risques et opportunités climat dans le processus d'investissement

Leviers d'action

Période d'acquisition

- ➔ Identification des risques et opportunités climat
- ➔ Évaluation des risques et opportunités climat matériels
- ➔ Elaboration d'un plan d'action climat post-closing

Période de détention

- ➔ Analyse continue des risques et opportunités climat
- ➔ Mise en place de mesures d'adaptation spécifiques
- ➔ Évaluation périodique de la performance en matière d'adaptation climatique

Faits marquants 2023

✓ Enjeux d'adaptation climatique pris en compte pour l'**ensemble des opportunités d'investissement**

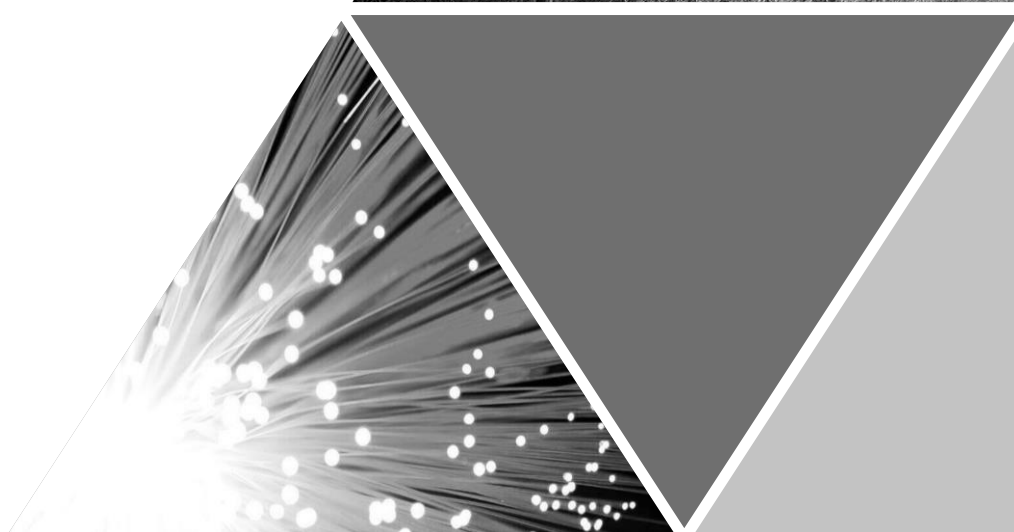
✓ Questions relatives à l'adaptation climatique intégrées à l'**enquête ESG annuelle** menée au sein de notre portefeuille

✓ Mise en place d'un **outil interne d'analyse des risques et opportunités climat** pour l'ensemble du cycle d'investissement

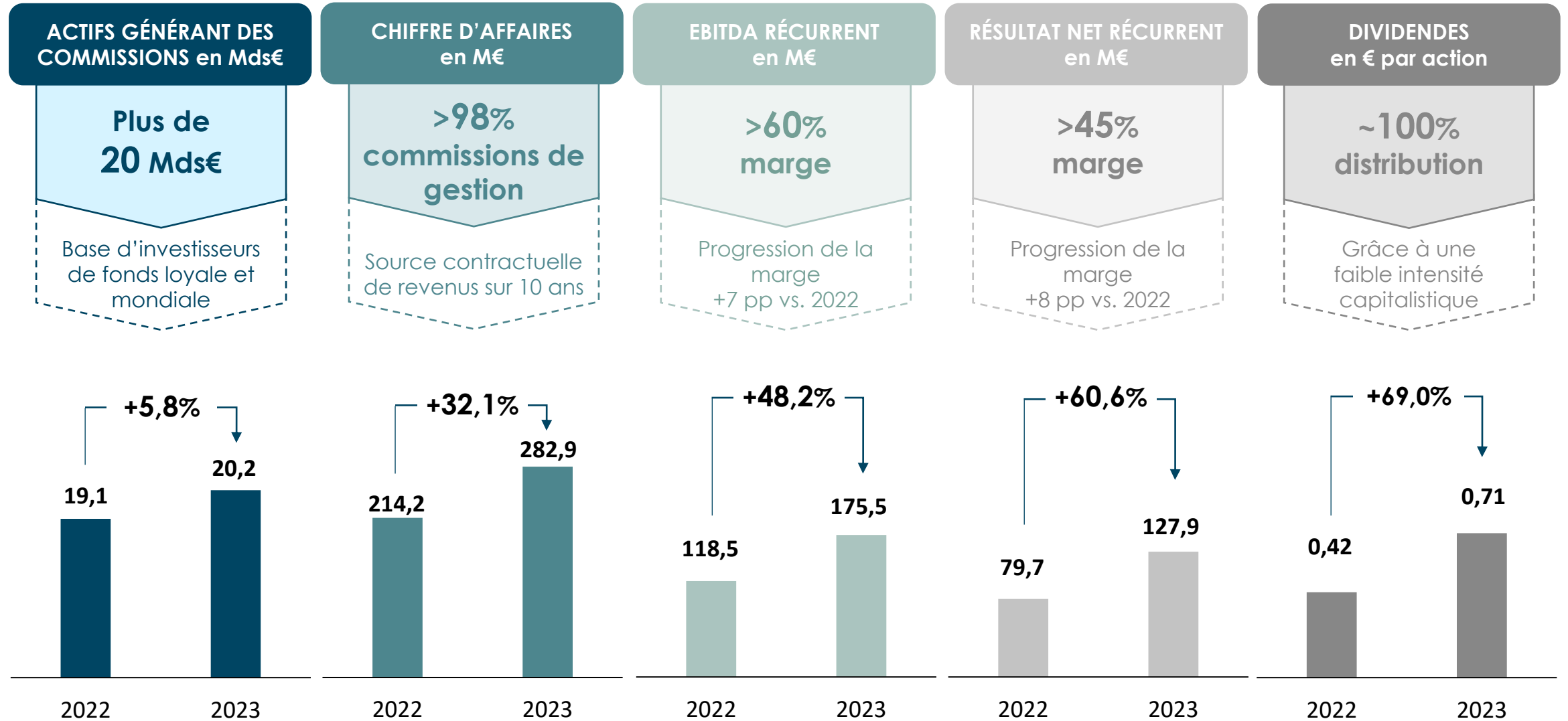
ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

PERFORMANCE FINANCIÈRE



FORTE CROISSANCE DE TOUS LES INDICATEURS CLÉS



CROISSANCE DES COÛTS D'EXPLOITATION PRINCIPALEMENT LIÉE AUX DÉPENSES DE PERSONNEL ET À L'INFLATION

DÉPENSES DE PERSONNEL ⁽¹⁾ (M€)

Effectif
en excluant
l'administration des fonds

174

193

+19 en 2023
+7 au S2 2023

+15,1%
Comparé à une
croissance de **+10,9%**
des effectifs

74,2

64,5

2022

2023

AUTRES DÉPENSES COURANTES ⁽¹⁾ (M€)

- Services professionnels et divers
- Commissions d'administration
- Commissions de placement
- Voyage et représentation
- Loyers et entretien
- Taxes

+6,2%
+6,9% en excluant les
commissions de placement
et d'administration

31,2

33,2

5,7

2,3

3,9

2,7

2,8

13,9

2022

6,4

2,3

3,5

5,7

15,4

2023

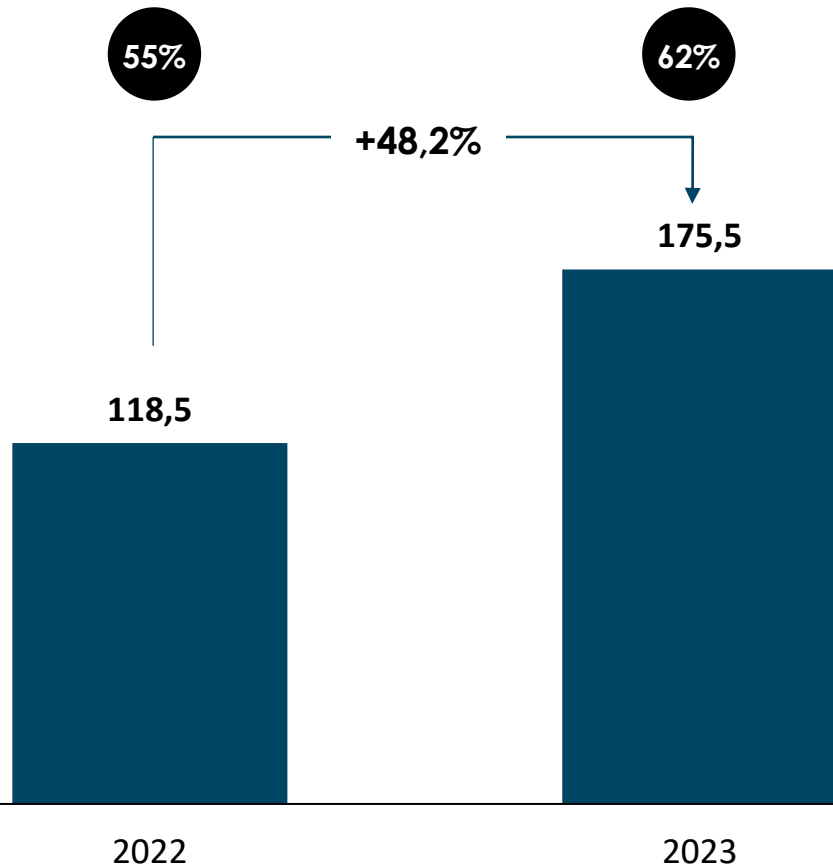
Note :

(1) Exclut les effets non-récurrents du Plan d'Attribution Gratuite d'Actions

AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DE LA RENTABILITÉ

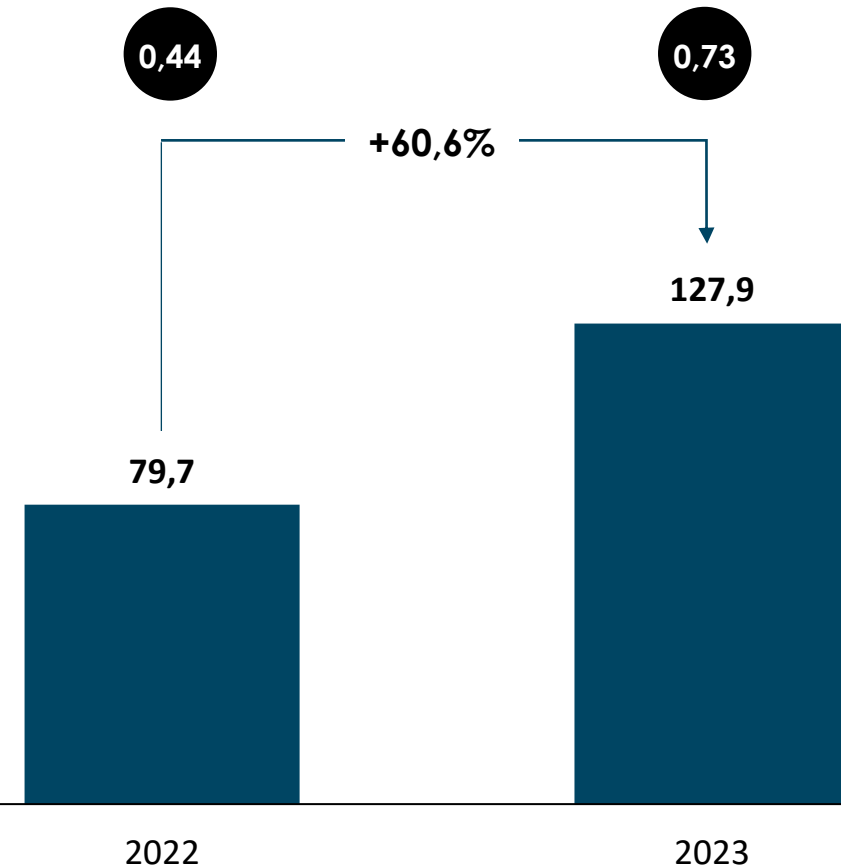
EBITDA RÉCURRENT (M€)

Marge d'EBITDA
récurrent



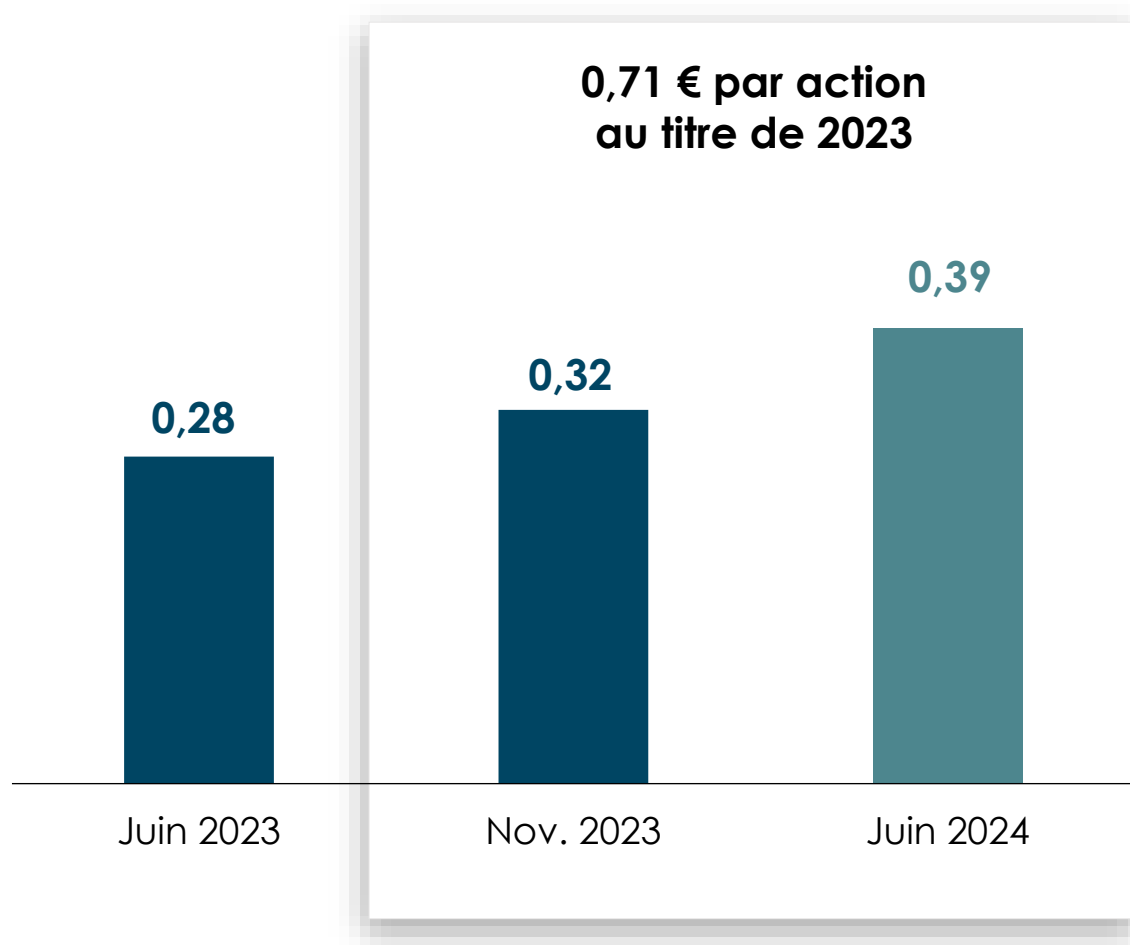
RÉSULTAT NET RECURRENT (M€)

Bénéfice récurrent par action
après dilution (€)



DISTRIBUTION AUX ACTIONNAIRES

DISTRIBUTION (€ par action)



AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

MONTANT

0,71 € par action

- **0,32 € par action** versé en nov. 2023
- **0,39 € par action** à verser en juin 2024

DISTRIBUTION

127,2 M€

- **57,3 M€** versés en nov. 2023
- **69,9 M€** à verser en juin 2024

RATIO

~100% : taux de distribution
du résultat net récurrent

DATES

Date ex-dividende : 17 juin 2024
Date du versement : 19 juin 2024



CROISSANCE

- Croissance des actifs sous gestion générant des commissions supérieures à celle du marché de l'infrastructure sur un cycle de fonds
- Clore la levée du Fonds Flagship V à un montant supérieur à 10 Mds€ en 2024



RENTABILITÉ

- EBITDA récurrent en 2024 égal ou supérieur au montant atteint en 2023



DISTRIBUTIONS

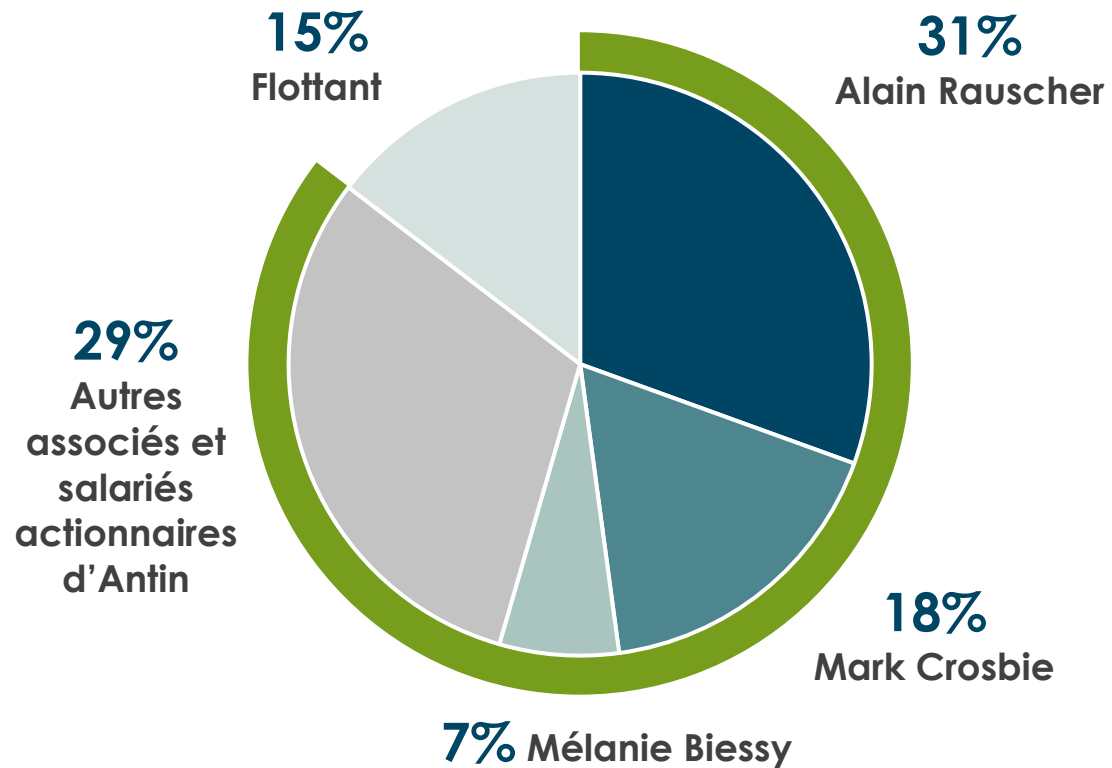
- Distribution d'une majorité significative des bénéfices distribuables en numéraire
- Croissance au fil des ans du montant annuel distribué, avec deux versements par an

ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

GOVERNANCE & RÉMUNÉRATION





85%

DU CAPITAL DÉTENU
PAR LES PARTNERS ET
EMPLOYÉS D'ANTIN

**GARANTIT L'ALIGNEMENT
DES INTÉRÊTS**

COMPOSITION ACTUELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Alain Rauscher
Président-Directeur Général
Co-fondateur d'Antin



Mark Crosbie
Vice-Président du Conseil
d'administration
Co-fondateur d'Antin



Mélanie Biessy
Administratrice et Directrice des
Opérations
Chez Antin depuis sa création



Russell Chambers
Administrateur indépendant



Ramon de Oliveira
Administrateur indépendant



Lynne Shamwana
Administratrice indépendante



Dagmar Valcarcel
Administratrice indépendante


ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

 **50%**
Membres indépendants

 **50%**
Hommes-Femmes

6
Administrateurs

 **61 ANS**
en moyenne

 **5**
Nationalités

 Direction générale d'entreprises internationales

 Expérience dans le secteur financier

 Expérience en sociétés cotées

 Expérience en investissement et *private equity*

 Expérience du secteur des infrastructures

 Expérience en fusions et acquisitions

 Expertise RSE

 Expertise juridique

COMITÉ D'AUDIT

3 Membres
100% Indépendant

Lynne Shamwana: Présidente et indépendante
Ramon de Oliveira: indépendant
Dagmar Valcarcel: indépendante

COMITÉ DES NOMINATIONS & RÉMUNÉRATIONS

2 Membres
100% Indépendant

Dagmar Valcarcel: Présidente et indépendante
Ramon de Oliveira: indépendant

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

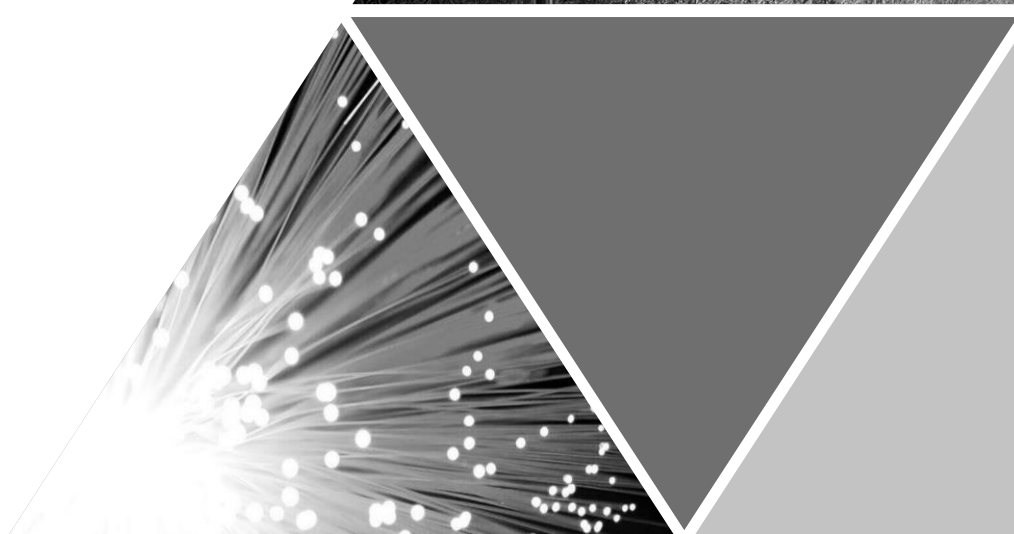
4 Membres
50% Indépendant

Dagmar Valcarcel: Présidente et indépendante
Lynne Shamwana: indépendante
Mélanie Biessy
Mark Crosbie

ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

RÉMUNÉRATION AU TITRE DE L'EXERCICE 2023



RÉMUNÉRATION 2023 DES ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

	Lynne Shamwana	Dagmar Valcarcel	Russell Chambers	Ramon de Oliveira
Montant fixe	54 000 €	54 000 €	54 000 €	54 000 €
Montant variable <i>(réunions du Conseil)</i>	66 000 €	66 000 €	55 000 €	66 000 €
Montant variable <i>(réunions des comités)</i>	17 647 €	41 176 €	23 529 €	5 882 €
Présidence de comité	20 000 €	20 000 €	S/O	S/O
TOTAL	157 647 €	181 176 €	132 529 €	125 882 €

STRUCTURE DE RÉMUNÉRATION 2023 - A. RAUSCHER & M. CROSBIE (1/2)

MANDATAIRES EXÉCUTIFS

- **Alain Rauscher**, co-fondateur, Président-Directeur Général
- **Mark Crosbie**, co-fondateur, Vice-Président et Directeur Général Délégué
 - **Du 1^{er} janvier 2023 au 7 novembre 2023, date à laquelle Mark Crosbie a démissionné de ses fonctions de Directeur Général Délégué**

UNE STRUCTURE DE RÉMUNÉRATION SIMPLE

RÉMUNÉRATION FIXE

- Aucune rémunération versée par AIP SA
- Rémunération au titre des fonctions exercées au sein d'**AIP UK** et **AIP SAS**

RÉMUNÉRATION VARIABLE

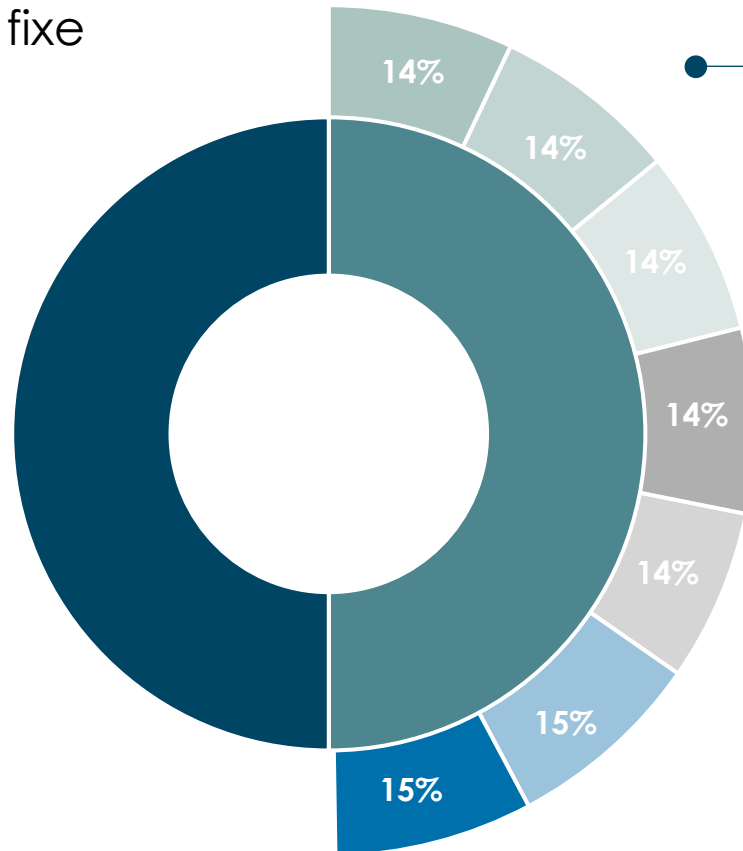
- Critères de la rémunération annuelle variable
 - **Plus forte pondération** des **critères quantitatifs**
 - **Critères identiques pour A. Rauscher et M. Crosbie**
- **Plafonnée** à 100% de la rémunération annuelle fixe

STRUCTURE DE RÉMUNÉRATION 2023 - A. RAUSCHER & M. CROSBIE (2/2)

■ **50%** de rémunération fixe

■ **50%** de rémunération variable annuelle maximale

Sous conditions de performance



● **70%** de critères quantitatifs

- Croissance des actifs sous gestion **+10%**
- Croissance du résultat récurrent **+5%**
- Marge d'EBITDA récurrent **≥ 60%**
- Bénéfice distribuable **↑**
- Multiple brut sur les investissements réalisés ⁽¹⁾

● **30%** de critères qualitatifs

- Mise en œuvre de la feuille de route ESG
- Qualité de la gouvernance et du management

Note :

(1) Doit être égal ou supérieur à un multiple exigeant préétabli, déterminé en fonction des objectifs du groupe

RÉMUNÉRATION 2023 - A. RAUSCHER & M. CROSBIE

Rémunération annuelle fixe

Alain Rauscher Exercice 2023	AIP UK	382 659 £	Total 886 576 € ⁽¹⁾	Mark Crosbie Du 1er janvier 2023 au 7 novembre 2023 ⁽²⁾	AIP UK	652 483 £ (750 813 € ⁽¹⁾)
	AIP SAS	446 250 €				

Rémunération annuelle variable

Alain Rauscher Exercice 2023	AIP UK	374 049 £	Total 866 628 € ⁽¹⁾	Mark Crosbie Du 1er janvier 2023 au 7 novembre 2023 ⁽²⁾	AIP UK	637 802 £ (733 919 € ⁽¹⁾)
	AIP SAS	436 209 €				

Notes :

(1) Conversion effectuée sur la base du taux d'échange (1 £ = 1,1507 €) publié par la Banque Centrale Européenne le 29 décembre 2023

(2) Date à laquelle Mark Crosbie a démissionné de ses fonctions de Directeur Général Délégué

ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

RÉMUNÉRATION AU TITRE DE L'EXERCICE 2024



POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2024 ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

Enveloppe max. inchangée : 1 210 000 €

COMPOSANTES DE LA RÉMUNÉRATION	POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2023	POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2024
Réunions du Conseil d'administration	<ul style="list-style-type: none">Part fixe : 54 000 € par administrateur indépendantPart variable : 66 000 € par administrateur indépendant (pour un taux d'assiduité de 100 %)	<ul style="list-style-type: none">Part fixe : inchangéePart variable : inchangée
Réunions des Comités	<ul style="list-style-type: none">Parts fixes : 20 000 € pour la présidence du Comité d'Audit ; 10 000 € pour la présidence du Comité des Nominations et des Rémunérations ; 10 000 € pour la présidence du Comité de Développement DurablePart variable : 100 000 € pour un Conseil composé de 4 membres indépendants ⁽¹⁾, à répartir entre les administrateurs, en fonction de leur assiduité	<ul style="list-style-type: none">Parts fixes : inchangéesPart variable : inchangée

Note :

(1) Cette part est recalculée à due proportion en cas de modification du nombre d'administrateurs Indépendants

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION 2024 PRÉSIDENT DIRECTEUR-GÉNÉRAL

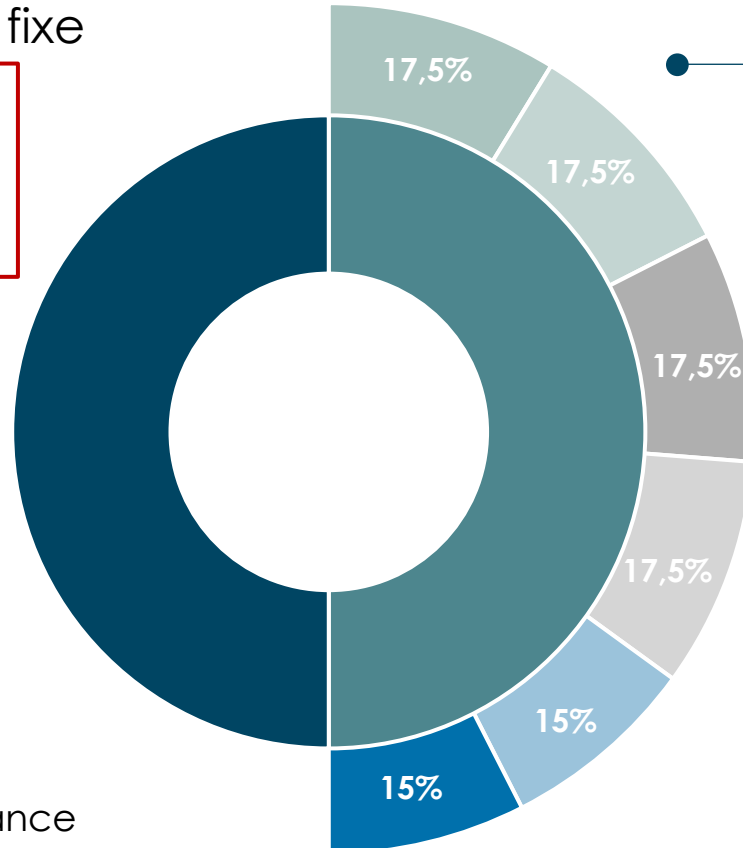
En ligne avec la structure de rémunération de 2023

■ 50% de rémunération fixe

En ligne avec 2023, avec l'application de la même augmentation de 5% que celle appliquée en moyenne à la rémunération des collaborateurs

■ 50% de rémunération variable maximale

Sous conditions de performance



70% de critères quantitatifs

- Croissance des actifs sous gestion +10%
- Croissance de l'EBITDA +5% **CHANGEMENT**
- Bénéfice distribuable ↑
- Multiple brut sur les investissements réalisés (1)

30% de critères qualitatifs

- Mise en œuvre de la feuille de route ESG
- Qualité de la gouvernance et du management

Note :

(1) Doit être égal ou supérieur à un multiple exigeant préétabli, déterminé en fonction des objectifs du groupe

ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

QUESTIONS & RÉPONSES



ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS

RÉSOLUTIONS



PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS SOUMISES AU VOTE DES ACTIONNAIRES

FINANCE

- Comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023 (*résolutions 1 et 2*)
- Affectation du résultat de l'exercice ; distribution aux actionnaires (*résolution 3*)
- Absence de convention réglementée (*résolution 4*)

GOUVERNANCE & RÉMUNÉRATION

- Renouvellement de mandats d'administrateurs venant à expiration (*résolutions 5 à 8*)
- Informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2023 (*résolution 9*)
- Rémunérations versées ou attribuées aux mandataires sociaux exécutifs au titre de l'exercice 2023 (*résolutions 10 et 11*)
- Politique de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2024 (*résolutions 12 et 13*)

RENOUVELLEMENT DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES

- Autorisation de rachat par Antin de ses propres actions (*résolution 14*)
- Autorisation de réduire le capital social d'Antin par annulation d'actions auto-détenues (*résolution 15*)
- Autorisation de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre (*résolution 16*)
- Autorisation d'augmenter le capital d'Antin par émission d'actions au profit de salariés (*résolutions 17 et 18*)

ANTIN

INFRASTRUCTURE PARTNERS